

BRETAGNE RÉUNIE



Courrier de l'Unité #117

Revue trimestrielle de l'association
janvier, février, mars 2026

BLOAVEZH MAT

4

La Brière se meurt dans
un silence assourdissant,
et maintenant ?

Interview de Frédéric Richeux, président
de l'Union des Chasseurs de Gibier d'Eau
de Grande Brière Mottière, alertant sur le
déclin de la Brière, causé par la gestion
de l'eau, le climat et une grave épizootie
aviaire.

6

Le Fédéralisme :
nouveau serpent
de mer ?

Depuis septembre 2025, de plus en plus
de politiques ne se censurent plus sur
le sujet, n'hésitant plus à réclamer une
véritable fédéralisation de l'État.

8

Assemblée Générale de
Bretagne Réunie

Samedi 14 mars 2026, l'heure des
décisions collectives a sonné ! Nous
vous attendons nombreux !

Meilleures Vœux

bretagnereunie.bzh

BP 49032
44090 NANTES/NAONED
Cedex 1
06 82 67 19 46



SOMMAIRE BERRDAOLENN

3 Éditorial
Pennad stur

4 La Brière se meurt dans un silence
assourdissant
Ar Briver zo o vervel, didrouz-net

6 Le Fédéralisme
Ar gevreadelezh

7 Festival du livre en Bretagne –
Guérande, Salon des vins et saveurs
de Bretagne – Pont-Croix
Festival al Ievrioù e Breizh – Gwen-
rann, Saloñs ar Gwinoù ha Saourioù
Breizh – Pontekroaz

8 Assemblée Générale de Bretagne
Réunie samedi 14 mars 2026
Emvod meur Breizh Unvan d'ar
Sadorn 14 a viz Meurzh 2026

8 Salon des Vins et saveurs de
Bretagne samedi 14 février 2026 -
Saint-Nazaire
Trede saloñs Gwinoù Breizh

L'ÉQUIPE DE BRETAGNE
RÉUNIE VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2026 !

SKIPAILH BREIZH UNVAN
A HET BLOAVEZH MAT
DEOC'H E 2026 !



En consultant notre site internet,
www.bretagnereunie.bzh

vous retrouverez
nos communiqués de presse,
nos documents, nos Courriers de l'Unité,
nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre
association.



Une histoire de la Bretagne en 50 objets

Il y a des livres qui racontent une histoire en alignant des dates, et d'autres qui préfèrent faire parler les choses. Ici, Joël Cornette choisit la seconde voie.

La Bretagne n'y défile pas comme une procession de règnes et de batailles, mais comme une succession de présences concrètes, de matières et de signes, dont chacun porte une part de mémoire.



Vous aussi demandez à recevoir **BRO NEVEZ**, publication du **International Committee for the defense of the breton language - News Letter of the US Branch** - qui régulièrement informe aussi sur notre combat pour le respect par l'Etat français de notre intégrité territoriale.

Pour vous abonner :

<https://icdbl.org/membership.php>



Parution d'un livre sur l'Art déco à Lorient et en Bretagne historique

Notre adhérent de longue date a publié cet été un premier ouvrage :
« *Art déco et embruns : architecture à Lorient entre 1925 et 1955* ».

Son objectif est avant tout de contribuer à une meilleure connaissance de ce mouvement architectural (qui fête ses 100 ans cette année) et, en allant au-delà d'un recensement trop pointu, de faire (re)découvrir l'architecture moderne à Lorient et ses pépites. Pour ceux qui ne connaissent pas encore bien le mouvement, l'introduction en rappelle les grandes caractéristiques, en particulier en Bretagne (en attendant la parution prochaine de beaux ouvrages dédiés, dans le cadre du centenaire). J'espère que vous réserverez un bon accueil à cette incursion ponctuelle dans le monde de la photographie et du livre. Et surtout qu'il vous inspirera pour vos prochaines balades en Bretagne Sud ! Il fait 80 pages, imprimées par une entreprise labellisée imprim'Vert en France sur papier glacé avec dos collé. En français (mais avec résumé et lexique en anglais et en breton), avec plus de 120 illustrations. Pour plus d'informations : cotard526@neuf.fr



Boutique de livres
Yoran Embanner, éditeur breton,
solidaire des autres minorités
nationales d'Europe



ÉDITORIAL PENNAAD STUR

Une année se termine avec de nombreuses actions de notre part dans le seul objectif : obtenir la réunification de la Bretagne. IMPORTANT, nous sommes la seule association bretonne à saisir la justice dans ce but.

Ce qu'il faut avoir à l'esprit, c'est que 2026 marquera un triste anniversaire : cela fera 70 ans que la Loire-Atlantique a été ôtée de la Bretagne.

Cette particularité, nous le rappelons est non seulement unique en France mais aussi en Europe.

La question est simple, le pouvoir de quelques-uns doit-il passer avant la volonté de la majorité de la population concernée ?

Dans ce Courrier de l'Unité, vous pourrez découvrir certaines actions ou prises de positions :

- Dans l'ambiance politique actuelle, un article sur le Fédéralisme, choix que privilégient les Français (71 % selon un dernier sondage), page 6.
- À la suite de notre intervention devant l'Intergroupe des Minorités Nationales du Parlement Européen à Strasbourg, où Produit en Bretagne et Kenleur nous ont accompagnés pour présenter la spécificité bretonne économique et culturelle devant les parlementaires, Bretagne Réunie est reconnue officiellement comme lobbyiste* par la Commission Européenne. (* rôle clé pour influencer légalement les pouvoirs publics)
- La Brière se meurt dans un silence assourdissant, et maintenant ? pages 4 et 5 - Pour votre information, le morta briéron est aussi en grave danger. Cette richesse patrimoniale de Bretagne, chênes fossilisés vieux de 5000 ans, est depuis une dizaine d'années l'objet d'un pillage en règle et de trafics.
- À NOTER : Nous vous rappelons le salon des vins et saveurs de Bretagne à Saint-Nazaire le 14 février 2026, page verso du CU.

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le samedi 14 mars 2026, lieu : Ti ar Vro Vannes. (détails en page verso du CU). Nous vous attendons nombreux aussi bien pour échanger que pour candidater au futur Conseil d'administration.

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2026 : santé, joie et détermination pour notre combat.

Les coprésidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ

A-hed ar bloavezh zo o vont da echuiñ prestik eo bet graet kalz ganeomp, gant ar pal nemetañ : adunaniñ Breizh. POUEZUS : ar gevredigezh nemeti a ya dirak ar justis evit-se eo Breizh Unvan.

Un trist a zeiz-ha-bloaz vo merket e 2026, dalc'homp soñj, lamet e vo bet al Liger-Atlantel digant Breizh abaoe 70 vloaz.

Ne gaver seurt tra e lec'h all ebet nag e Frañs nag en Europa zoken, dav eo deomp lâret kement-se en-dro.

Seun eo ar goulenn : daoust ha galloudoù unan bennak a vefe pouezusoc'h evit c'hoant al lodenn vrasañ deus tud ar vro ?

En niverenn-mañ deus Kelaouenn an Unvaniezh e c'hellit lenn ul lodenn deus hon oberoù ha deus hon savboentoù :

- En aergelc'h politikel a-vremañ, ur pennad diwar-benn ar gevreadelezh, kavet gwelloc'h gant al lodenn vrasañ deus ar Frañsizien (71 % hervez ur sontadeg nevez). Pajenn 6.
- Ul lobier*lakaet da ofisiel gant ar c'h-Komision Europa eo deuet Breizh Unvan da vezañ. Erruet eo bet da heul hon prezegenn dirak Bodad etre strolladoù ar Minorelezhioù Broadel ar Breujoù European e Strasbourg, ambrouget gant Produet e Breizh ha Kenleur : kinniget hon doa d'ar gannaded ar pezh zo dibar e Breizh a-fed ekonomiezh ha sevenadur. (*pouezus-tre eo evit levezoniñ hervez lezenn ar galloudoù publik)
- O vervel emañ ar Briver -perak n'eo ket brudet kement-se 'ta ?- ha bremañ ? Pajennoù 4 ha 5 - D'ho kelaouiñ pelloc'h, emañ morta ar Briver e dañjer bras ivez. Ar glad pinvidik breizhek-se – koad derv 5000 bloaz fosilaet – zo preizhet naet-ha-pizh, trafikoù da heul, abaoe un dek vloaz bennak.
- DEGAS A REOMP DA SOÑJ DEOC'H : saloñs ar gwinoù hag ar saourioù a Vreizh e Sant-Nazer vo d'ar 14 a viz C'hwevrer 2026. Pajenn tu gin ar gelaouenn-mañ.

Hon emvod-meur nesañ vo dalc'het d'ar Sadorn 14 a viz Meurzh 2026, e Ti ar Vro Gwened (resisadurioù e tu gin ar gelaouenn). Deuit niverus da gomz gant an holl hag evit mont war ar renk er C'huzul-merañ da zont.

Bloavezh mat da bep hini ac'hanoc'h, yec'hed mat, levezet, ha nerzh-kalon evit hon stourm !

Ar gengadoriaded

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ





La Brière se meurt dans un silence assourdissant !

Ar Briver zo o vervel, didrouz-net



Interview de Frédéric Richeux - Président de l'Union des Chasseurs de Gibier d'Eau de Grande Brière Mottière.

Bretagne Réunie : Pouvez-vous nous présenter en quelques mots la Brière ?

Frédéric RICHEUX : Il s'agit de la seconde zone humide française (20 000 hectares) avec en son centre un marais indivis de 6 700 hectares.

Un acte royal du 8 août 1461, une lettre patente de François II de Bretagne, confirme aux habitants un droit de jouissance du marais. Louis XVI, par ses patentes du 28 janvier 1784, établit que le marais de Brière est la propriété indivise de l'ensemble des habitants des 21 communes riveraines du marais (institution de la propriété indivise).

Par ordonnance royale de Louis-Philippe en date du 3 octobre 1838, la Commission Syndicale de la Grande Brière Mottière (CSGBM) est créée. Elle gère ce marais indivis. Elle est composée d'une ou d'un élu de chacune des 21 communes et gère au travers des commissions thématiques (chasse, pêche, élevage, tourisme, travaux...) le devenir de ce territoire.

Nous aimons indiquer, non sans fierté, que depuis 1461, « tous les régimes successifs ont reconnu et respecté le statut particulier de ce territoire de 6 700 hectares ». L'adage populaire « Briéron maître chez soi » a largement dépassé nos frontières territoriales.

BR : Pouvez-vous nous en dire plus sur les évolutions du milieu briéron ces dernières années ?

FR : Un marais sans eau est un marais qui se meurt.

Malheureusement, comme dans de nombreuses zones humides françaises, les assecs prolongés estivaux sont récurrents sur notre Brière et de plus en plus néfastes au maintien en vie de cet écosystème.

En effet, nous subissons déjà les premiers impacts du dérèglement climatique : hausse des températures, variations de la pluviométrie saisonnière... L'impact sur la faune et la flore de ce territoire est déjà très fort et malheureusement tend vers un appauvrissement général de toute la biodiversité de cet écosystème.

Oui, la gestion des niveaux d'eau a toujours fait débat mais les modifications rapides du milieu doivent nous alerter. L'agriculture, comme toutes les activités, doit nécessairement se questionner et évoluer.

À l'heure où l'on nous demande de préserver l'eau douce au maximum en raison des sécheresses répétées, où l'on nous présente les solutions fondées sur la nature comme un outil incontournable d'adaptation, où l'on se souvient et l'on vante les multiples intérêts des zones humides, il est impensable de continuer de gérer la seconde zone humide française de cette façon. Ces évacuations massives d'eau douce en mer, notamment au printemps pour satisfaire les demandes du monde agricole, doivent être questionnées.

Non ces assecs et ces pertes de biodiversité ne sont pas une fatalité. Oui nous devons prendre en compte les effets du dérèglement climatique en changeant de modèle de gestion hydraulique et en étant plus précautionneux sur les évacuations printanières.

BR : Mais dites-nous plus précisément ce qui s'est passé l'été dernier ?

FR : Malheureusement, la situation s'est empirée en 2025. Malgré nos alertes, nos incompréhensions, on exonda très rapidement le marais au printemps et nous ne respectons pas le règlement d'eau dès le 1er juin 2025 (-5cm).

Les fortes chaleurs du mois de juin couplées à la pousse de la végétation ont aggravé la baisse rapide des niveaux d'eau, dégradant sa qualité et notamment son taux d'oxygène et mettant à nue rapidement de grande quantité de vase. Cette baisse trop rapide des niveaux d'eau a entraîné une concentration des oiseaux sur les points d'eau restant favorisant ainsi la proximité et donc le développement des épizooties*.

Malheureusement, le spectre de l'année 1995 est réapparu et nous avons subi de plein fouet une épizootie très violente de botulisme aviaire**.

Notre association en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique a organisé de nombreux week-ends de collecte de cadavres et d'oiseaux malades durant tout l'été (4043 cadavres dont 55 % de canards colverts et 45 % d'autres espèces) afin d'endiguer la propagation de cette maladie. En effet, chaque cadavre est un foyer potentiel de réactivation de la maladie et les asticots étant des porteurs sains peuvent à leur tour contaminer l'ensemble de la chaîne alimentaire. Toutes les espèces d'oiseaux sont touchées : anatidés, échassiers, limicoles, rallidés, rapaces, passereaux... avec beaucoup d'espèces protégées patrimoniales en déclin.

BR : Et combien n'ont pas pu être collectés ? Quelle est l'ampleur réelle de cette tragédie ?

FR : On ne le sait pas réellement, au regard de l'étendue du marais et des difficultés d'accès dû au manque d'eau

qui a compliqué les recherches. Le silence mortifère et l'absence d'oiseaux volants en juillet pouvaient nous faire craindre le pire... La mobilisation importante et régulière de l'ensemble des briérannes et des briérons a permis de limiter l'ampleur de cette catastrophe écologique. Qu'ils en soient ici vivement remerciés ainsi que le Docteur Vétérinaire Jean-Michel Clobert exerçant à Guérande qui a accueilli et soigné bénévolement l'ensemble des oiseaux malades avec le Centre Vétérinaire de Nantes. Pour la chasse, nous avons demandé le report de la date d'ouverture du gibier d'eau et diminuer les prélèvements autorisés sur plusieurs espèces.

BR : Et maintenant ?

FR : L'objectif est bien sûr que ces oiseaux ne soient pas morts pour rien. Pour ce faire, nous avons réalisé ce film-documentaire qui retrace tout ce que nous avons pu vivre cet été. C'est un véritable cri du cœur des Briérannes et des Briérons qui se désespèrent de voir disparaître leur, notre patrimoine ! Le règlement d'eau est un acte local voté par nos élus locaux et approuvés par le Préfet. Nous espérons que ces derniers auront à cœur de sauver ce qui peut encore l'être et d'être en cohérence avec les nombreux labels environnementaux de ce territoire notamment en offrant des conditions favorables au développement de ces espèces d'oiseaux très touchées par cette épizootie.

Annie POUPON

**Épizootie : C'est une maladie frappant, dans une région plus ou moins vaste, une espèce animale ou un groupe d'espèces dans son ensemble.*

***Botulisme aviaire : Le botulisme est une maladie neuromusculaire animale qui se manifeste par une paralysie flasque. Cette paralysie est due à l'action de la toxine botulique produite par les bactéries du genre Clostridium, en particulier Clostridium botulinum.*



**Voir la vidéo
« BRIÈRE 4048 LE SILENCE DES OISEAUX »
de Denis Dabo
en scannant le QR Code ci-contre**



Le Fédéralisme : nouveauté ou serpent de mer ?

Ar gevreadelezh

Dans la pensée politique française, le Fédéralisme, comme d'ailleurs l'autonomie, ont longtemps été considérés comme des mots tabous.

Or, depuis septembre 2025, de plus en plus de politiques ne se censurent plus sur le sujet. Jean-Louis Borloo, Valérie Pécresse, Carole Delga et, bien sûr, Loïc Chesnais Girard ne se contentent plus d'évoquer la décentralisation, véritable tarte à la crème d'une pensée politique française indigente ; ils n'hésitent plus à réclamer une véritable fédéralisation de l'Etat.

Pourquoi ?

L'Etat ne peut plus s'occuper de tout. S'il se contentait du « régalien » (Affaires étrangères, défense nationale, police, justice, grandes orientations de l'économie nationale), il ne perdrait pas son temps et se concentrerait sur l'essentiel, ainsi que le font les grandes démocraties dans le monde.

D'ailleurs, le Congrès des Régions de France qui s'est tenu au mois de novembre dernier à Versailles, a été aussi un moment fort de dialogue, de partage et d'engagement autour des grands enjeux qui animent les territoires : le renforcement des pouvoirs locaux, le droit à la différenciation territoriale, les enjeux de mobilités, la compétitivité internationale, ou encore le développement des territoires par les grands projets.

La fédéralisation, c'est donner aux Provinces (ne parlons plus des régions discréditées par plusieurs découpages imbéciles qui ont donné naissance à la « Bretagne » tronquée, à la région ridicule des pays de Loire, et aux grands ensembles sans âme tels que Grand Est, Rhône Alpes et Hauts de France) de vraies responsabilités, leur permettre de décider sur tous les sujets qui les concernent en faisant voter par leur parlement régional leurs propres lois et c'est aussi donner, comme en Allemagne, en Suisse, en Espagne ou en Italie, aux citoyens une participation active et responsable à la vie locale. Nous en sommes encore loin et la France verra même peut être, d'ici à peine un an et demi, des régimes d'extrême droite ou d'extrême gauche supprimer les régions ou bien les vider de tout pouvoir. Cependant, revenir à de vraies provinces, avec de vrais noms, de vraies identités, devient non pas un rêve mais une nécessité impérieuse pour débarrasser à tout jamais nos concitoyens de régions grotesques et technocratiques.

Attention ! Pour nous Bretons, le préalable est la Réunification de la Bretagne !

Alain Francis PEIGNÉ



Festival du livre en Bretagne – Guérande les 15 et 16 novembre

Festival al levrioù e Breizh – Gwenrann d'ar 15 ha 16 a viz Du

Chaque automne, la Bretagne célèbre le livre sous toutes ses formes. Et parmi les **plus grands festivals littéraires bretons**, deux portent fièrement le même nom : **Festival du Livre en Bretagne**.

Il y a le plus ancien, le **Festival du Livre en Bretagne de Carhaix**, qui se tient en Octobre, au cœur du Kreiz Breizh. Et il y a son pendant dans le sud du pays, le **Festival du Livre en Bretagne de Guérande**, organisé chaque mois de novembre.

Le **Salon du Livre de Guérande** était cette année la 25^e édition avec plus de 150 auteurs et une cinquantaine de maison d'édition.

L'éditeur Yoran Embanner m'a accueilli pendant ces deux jours et cela a permis de vendre des livres et d'échanger sur la réunification. Certains interlocuteurs ont pris des bulletins d'adhésion.

Sur le stand, il y avait, en particulier, Emile Granville et Yvon Ollivier le dimanche. Nous avons eu le plaisir de la



Festival du livre en Bretagne à Guérande

visite de Jocelyne et Paul Loret ainsi que Michel Pannetier (régional de l'étape).

Organisation remarquable, avec, en particulier, pour le dimanche, un repas galette/crêpe offert par les bénévoles de l'école Diwan de Guérande.

Le samedi 6 décembre, c'est la librairie l'Encre de Bretagne à Rennes qui m'a accueilli pour des dédicaces.

Là aussi, échanges intéressants qui amèneront peut-être de nouveaux adhérents.

Merci infiniment à Yoran Embanner, Alan Le Cloarec et Bruno Duval de l'Encre de Bretagne de m'avoir accueilli pour ces dédicaces.

Philippe CLÉMENT



Librairie l'Encre de Bretagne à Rennes



Salon des Vins de Pont Croix

Après avoir participé le 8 octobre 2025 (Quimper) à une réunion publique sur le thème de l'identité Bretonne et les modalités d'une consultation pour parvenir à la réunification de la Bretagne, avec la présence de l'ancien conseiller régional Jean Michel Le Boulanger, les membres du comité local de Quimper étaient également venus nombreux pour le salon des vins et saveurs de Bretagne le dernier week end de novembre à Pont-Croix.

Avec le soutien des organisateurs locaux, nous avons pu déployer notre banderole et distribuer quelques C.U.

Le dimanche après-midi, une conférence portant sur la décentralisation animée par Gaei Briand, élu régional UDB et Tiffen Siret élue à Hennebont, fût l'occasion d'un riche échange avec les participants. Le vignoble Nantais ? Une des richesses du patrimoine culturel et gastronomique de la Bretagne !

Yves-Alain LE GOFF



Assemblée Générale de Bretagne Réunie samedi 14 mars 2026 – Ti ar Vro Vannes Emvod meur Breizh Unvan d'ar Sadorn 14 a viz Meurzh 2026

Comme tous les deux ans, 2026 verra se tenir notre assemblée générale. Moment fort pour une association : à la fois, temps de présentation des bilans d'activité et de trésorerie, accompagné d'un temps d'échanges. Cette AG verra son Conseil d'administration renouvelé avec, nous l'espérons des candidatures jeunes et féminines.

Cette AG sera précédée par une Assemblée Générale Extraordinaire. Nous souhaitons faire en sorte que tous les membres du CA puissent s'exprimer en permettant en cas d'absence de confier un pouvoir à un autre membre présent. Actuellement, ce n'est pas dans les statuts et c'est donc la raison de la mise en place de cette AGE.

Vous recevrez, dans les délais requis, la convocation avec les détails, à la fois, pour participer (être à jour de sa cotisation 2026) et pour présenter sa candidature (être à jour en plus de la cotisation 2025).

Philippe CLÉMENT



Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044

Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX1

Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD

Rédacteur en chef : Philippe CLÉMENT, Annie POUPON

Contributeurs : Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Yves-Alain LEGOFF, Alain Francis PEIGNÉ, Annie POUPON

Traductions : Jean-Jacques BIHAN

Crédits photographiques : Bretagne Réunie.

Tirage : 1000 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh

Conception : Breizhek Studio

Illustrations : Storyset (Freepik)

IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX



La troisième édition du Salon des Vins bretons Trede saloñs Gwinoù Breizh

La troisième édition du Salon des Vins bretons, Vins et Saveurs de Bretagne se tiendra de nouveau à Saint-Nazaire en cœur de ville samedi 14 février 2026 de 10h à 19h.

Nous avons reçu davantage de demandes pour exposer, ce qui démontre la notoriété grandissante de notre salon.

Bien sûr, par-delà l'offre en vins bretons nous aurons aussi une brasserie, des produits bretons variés, tels que des préparations à base d'algues et un stand galettes-crêpes ainsi que des mets antillais et malgaches. La présence d'éditeurs et d'écrivains, d'un stand de Bretagne Réunie et de l'Agence Culturelle Bretonne, la présence de l'Association du Berligou ou d'Erwan Chartier pour la revue ArMen.

Nourrir le corps et l'esprit c'est au salon des Vins Bretons !

Alors venez nombreuses, nombreux en février à Saint-Nazaire.

Un grand moment chaleureux et d'esprit breton à partager.

Alan-Erwan CORAUD



Prochain numéro :
avril 2026

bretagnereunie.bzh

